

Les frontières tentaculaires du Maroc Gérer une crise interne et détourner le regard vers l'extérieur

Salek Muftah, journaliste

Le Maroc s'abrite toujours derrière des projets expansionnistes sur le compte des autres.

Parfois sous forme de « *marche* », parfois par des procédés de récupération, ou pour d'autres motifs qu'on ne peut pas qualifier. Tel est le cas pour des régions marocaines oubliées comme Ceuta et Mlilia ou bien celles qui se trouvent en dehors du champ de l'exploitation politique. Ou encore, le cas des régions délaissées, frappées par l'oubli tel Mhamid El Rézlan et Ifni pourtant en effervescence et des provinces marginalisées dans un royaume qui vit dans une conjoncture difficile.

• • •

Le plus frappant, demeure le fait que le Maroc, qui fêtait hier l'anniversaire du partage du Sahara occidental avec la Mauritanie daddahienne, clame, on le voit aujourd'hui, autre chose, à savoir son annexion d'Oued Dahab (Rio de Oro) en 1979. Au moment où il s'assoit face au représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, à la table « *des négociations* » sous l'égide des Nations Unies et la protection de la communauté internationale.

Mais quelle contradiction et quel paradoxe, sinon quelle aberration incite le régime de Rabat à user de ses prétentions chaque fois qu'il sent le danger venant de l'intérieur du pays !

Hier il a partagé le Sahara, d'une manière inégale, avec la Mauritanie en utilisant « *la marche de l'invasion* » qu'il a conçue comme couverture de propagande et tapage médiatique pour masquer son crime, portée par un discours dirigé vers l'extérieur.

Et aujourd'hui, nous voyons le régime de Mohamed VI s'imprégner de la même « *malédiction* » et gérer la même crise qui a touché autrefois un des plus importants piliers de son système, quand l'armée voulait affronter les crises de l'intérieur.

Il a lui aussi essayé de tirer les leçons du passé en utilisant la chape médiatique, en animant des projets morts-nés, et en chantant sa symphonie creuse et fanée au milieu de la tempête. Or, la communauté internationale exige le respect de la légitimité et le droit d'autodétermination au Sahara occidental.

• • •

Comment donc le Maroc peut-il célébrer un événement contraire à ses prétentions incarnées dans la marche (verte) ?

Les accords de Madrid n'ont-ils pas cédé à la Mauritanie daddahiène l'administration de la région de Rio de Oro ?

Le Maroc n'a-t-il pas signé « *ce document* » et affirmé aux Nations Unies en 1975 avec d'autres partenaires de Madrid et Nouakchott que le problème du Sahara occidental est définitivement réglé ?

Le plus étonnant n'est pas « *de persister dans l'erreur* » mais dans le fait que Rabat se contredit sciemment et avec préméditation car, lui-même, occupe cette région de Dakhla, pourtant Nouakchott a signé avec le Front Polisario, neuf jours auparavant, « *un accord affirmant sa volonté de retrait* », de l'accord avec le Maroc en déclarant sa reconnaissance du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

La politique du Maroc n'est-elle pas en contradiction avec la légalité et le droit et puis, depuis quand un état partage-t-il son propre territoire avec un adversaire qui en revendique l'annexion !

Le Maroc n'a-t-il pas chanté la même mélodie considérant la Mauritanie, pays frère, partie intégrante de l'empire du grand Maroc (allant de Tanger jusqu'au fleuve Sénégal), comme l'a conçu le leader du parti de l'Istiqlal dans son « livre blanc » ? Conception que Mohamed V a adoptée, et que Hassan II a poursuivie et dont Mohamed VI a hérité.

• • •

En vérité le projet marocain est malade de l'expansionnisme, car ce pays n'a jamais connu de limite depuis les temps reculés. Il demeure lié à la situation de l'intérieur de la « maison royale » ; à la mentalité de ses rois et à l'équilibre de la lutte du pouvoir dans le pays du Maghzen comme l'attestent les connaisseurs des secrets du royaume. La revendication et l'annexion des territoires des autres ainsi que le déclenchement des hostilités contre les voisins sont « *les moyens utilisés par le régime du Maghzen marocain pour gérer sa crise interne* ».

Nous l'avons vu dans les périodes de stabilité politique, lors de la reconnaissance par le Maroc de la Mauritanie par exemple et à l'époque des accords de frontières avec l'Algérie à l'aube des années 1970. Mais, cette politique s'accroît, plus particulièrement au moment des effervescences sociales quand sa revendication de la Mauritanie est arrivée à son point culminant juste après deux tentatives de coup d'état en 1971 et 1972. En conséquence, le Roi voulait « *éloigner son armée du Palais* » et tenir en respect ses adversaires politiques faisant ainsi d'une seule pierre deux coups. Pour mener à terme son dessin, le roi Hassan II a entamé sa guerre au Sahara occidental dans une sorte de règlement de compte sur la scène intérieure. Il a voulu étouffer les problèmes et créer un consensus artificiel sous le slogan du danger venu de l'extérieur et « *l'illusion* » d'une unité « *territoriale* » faisant croire qu'il affronte, lui aussi à l'extérieur, l'expansionnisme communiste pour qu'il ne s'installe pas dans la région en pleine guerre froide.

• • •

Mais, dans l'histoire ainsi qu'en droit, reconnaître est la preuve maîtresse. Ainsi, la bayaa (acte d'allégeance au roi, ndt) et les droits historiques que présume le Maroc sont en pleine contradiction avec ce qui se passe sur cette terre et que le Maroc ne peut pas nier. Entre autres, « *les vérités inscrites dans les documents et les actes* ». D'ailleurs, les cartes géographiques ont été, rappelons-le, les premières qui attestent les limites du Maroc qui ne dépassent pas Oued Noun au sud. D'autant plus que ni les Nations Unies, ni tous les pays du monde et malgré toutes les tentatives mensongères menées par le Maroc dans l'affirmation de sa souveraineté présumée sur le Sahara occidental, l'ont cautionné.

Aucune allusion petite ou grande atteste ses prétentions.

Plus que ça, les annales et les références historiques n'affirment pas du tout sa conception et on ne trouve pas la moindre allusion, de ce type de prétention qu'avance le Maroc. Au contraire, les documents historiques que détiennent les Nations Unies attestent que le Maroc est l'occupant qui opte pour une politique coloniale, comme certains régimes.

C'est ainsi que l'affaire sahraouie demeure, toujours, malgré le « *partage* » maroco-mauritanien, l'invasion et l'occupation, une affaire de liquidation du colonialisme.

Nous ajoutons, pour mémoire que l'accord de paix entre le Maroc et l'Espagne, signé en 1767 par les Rois des pays, (accords reconduits en 1799 et 1878), à cette époque stipule que le roi du Maroc reconnaît que « *les limites de son royaume ne dépassent pas le d'Oued Noun* » au Sud.

Pourquoi le Maroc donc ne s'est-il pas opposé en 1885 aux résultats des travaux du Congrès de Berlin qui a procédé au partage des colonies entre pays Européens.

L'histoire a retenu aussi que l'accord secret conclu en 1904 visant la division des sphères d'influence entre la France et l'Italie (lire l'Espagne ndt) au moment où le Maroc est contraint de subir le régime de protectorat n'a pas du tout inscrit le Sahara occidental dans la conférence d'Algerias. Pourtant, tout le monde sait que le Maroc était un des pays indépendants de l'empire ottoman et qu'il n'a subi de domination européenne qu'en 1912.

Il faut aussi avoir à l'esprit que la constitution du Maroc impose une définition idyllique des véritables limites du royaume. Sa politique différente de celles de ses voisins a été la cause de plus d'un litige et conflit non encore résolu (avec l'Algérie en 1963, avec la Mauritanie de 1960 jusqu'à 1969 et avec l'Espagne sur la souveraineté de l'île Persil, Ceuta, Melilla et les îles Jafarites...). Il s'agit là et toujours des frontières qui s'étendent et se rétractent comme le mercure : Les limites du Maroc, en 1956, ne sont pas celles de 1960, ni de 1963. Ses frontières de 1975 ne sont pas, non plus celles de 1979.

L'extension des frontières marocaines reste ainsi liée aux aventures et à l'esprit expansionniste marocain.

Traduit de l'arabe, Ali Omar Yara